



La réouverture du Temple

Sur l'ancienne terre d'Israël, les lieux de culte ont été multiples, au moins jusque vers 620 environ avant Jésus Christ. En ce temps-là, le roi Josias décida la restauration de la maison du Seigneur, c'est-à-dire du Temple de Jérusalem, qui, vieux de trois siècles, avait, semble-t-il, été négligé pendant plusieurs générations. Et il arriva que, pendant ces travaux, fut « trouvé le livre de la Loi dans la Maison du Seigneur » (2 Rois 22,8). A la suite de cette découverte, tous les autres lieux de culte à Dieu furent détruits. Dieu est unique, il est dans le Temple de Jérusalem, et c'est là, et nulle part ailleurs, qu'il doit être adoré, telle est la leçon de cet épisode.

Lorsque, moins d'un siècle plus tard, le Temple fut détruit, la question de la présence de Dieu fut de nouveau posée. Plusieurs réponses furent envisagées. Par exemple, Dieu est en exil avec les exilés. Soit, mais, exilés ou pas, Dieu ne serait-il pas présent auprès de ceux qui forment, où que ce soit, une communauté d'adoration ? Et si cette communauté n'adore pas, mais observe et respecte les commandements, Dieu y est-il ? Les prophètes ont constamment réfléchi sur ce sujet, et dans toutes les directions possibles. Ils ont donné des réponses collectives, et ils ont donné des réponses individuelles. Dieu ne serait-il pas présent dans le cœur, dans le corps, de chacun ? Ce qui est, pour Jérémie, et pour Joël, une promesse de Dieu, est, selon Pierre, et selon Paul, déjà advenu. C'est à Paul que nous devons cette formule tout à fait claire, « vos corps sont le Temple du Saint Esprit » (1 Corinthiens 6,19). Paul parle en cela tout à la fois du corps de chacun des fidèles, et aussi du corps constitué par les fidèles tous ensemble.

Nous venons de vivre une période particulière. Les exigences du confinement ont sérieusement malmené notre vie communautaire. Nous nous sommes vus sur les écrans. Mais ce corps constitué qu'est l'assemblée en prière, nous ne l'avons pas vu pendant de longues semaines. Dieu, pendant tout ce temps, où était-il présent ? N'avons-nous pas en tout cela ressenti comme un manque, comme une absence. Le corps de chacun demeure-t-il Temple du Saint Esprit lorsqu'il est impossible de se rapprocher les uns des autres ?

Éléments possibles d'une réponse : le dimanche 31 mai, jour de Pentecôte, nous avons pu rouvrir le Temple et nous y rassembler dans l'adoration, la méditation et la prière. Véritable moment de joie, à ne pas douter de la présence de Dieu.

Pasteur Jean Dietz

Éditorial	1
Assemblée Générale	2-3
Diffusion glaneur	3
Finances	4
Reprises des cultes	4
Courrier des lecteurs	5
Coordonnées	6

Une AG bien remplie...

COMPTE-RENDU DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE L'ASSOCIATION
CULTUELLE DE L'ÉGLISE
PROTESTANTE UNIE DE

-1-Accueil et signature du registre d'émergence

Après un court moment de culte, ouverture de l'Assemblée Générale par la Présidente de l'ACEPViM, Claudine Farge-Poujol lit la déclaration de foi de l'Église Protestante Unie.

Parmi les **89 personnes de la liste électorale 35 sont présentes (23) ou représentées (12) 38 en 2018.**

-2-Désignation du bureau de l'AG

Claudine Farge-Poujol, Bernard Lafore, Arlette Roman et Laurent-Cyril Vedel sont respectivement présidente, secrétaire et scrutateurs.

-3-Rapport moral, questions puis approbation

La Présidente rappelle que les principaux faits marquants ont été présentés dans le compte rendu d'activité 2019 joint à la convocation de la présente AG.

Aucune question n'est soulevée. *Le rapport est approuvé à l'unanimité (vote à main levée sans opposition ni abstention).*

-4-Rapport financier, quitus au trésorier, questions puis approbation

Le trésorier distribue son rapport financier et un tableau comportant le réalisé 2016 à 2019 et le budget 2020, puis lit le CR de mission de l'expert comptable. [...] toutes les opérations comptables correspondent à un document justificatif.

Quelques valeurs sont commentées : les recettes diminuent de 4,9 % par rapport à 2018, avec -10% (6 166 €) sur les dons et collectes (en 2018 il y avait eu un pic d'offrandes occasionnelles d'à peu près ce même montant) ; les participations des utilisateurs de non locaux sont stables.

La rubrique « produits divers » intègre un début de remboursement des sommes détournées en 2015 et avant. A noter que le CP considère que le montant mensuel des premiers remboursements est exagérément faible au regard des revenus de AM et de la durée qui serait nécessaire pour éponger la dette (~ 50 ans). Le juge d'application des peines doit se prononcer à ce sujet.

[...] Le principal écart entre 2018 et 2019 résulte des travaux (presbytère, toiture, chaudière).

Questions – Qu'en est-il des frais d'avocat dans l'affaire du détournement ? Notre nouvel avocat, recommandé par la région EPUDF, fait son travail gracieusement.

Les comptes de l'exercice 2019 sont approuvés à l'unanimité (vote à main levée, pas d'opposition, pas d'abstention). Quitus est donné au trésorier.

-5-Budget prévisionnel, questions puis approbation

Quelques éléments du budget prévisionnel sont expliqués par le trésorier : les recettes sont considérées comme stables, avec légère augmentation de la participation des paroissiens et diminution d'utilisation des locaux.

Notre participation à l'EPUDF sera identique à celle 2019. La rubrique « travaux » est considérée comme variable d'ajustement pour l'équilibre des comptes, mais nous avons déjà engagé au titre de 2 chantiers presque la totalité du montant budgété (auvent et peinture de l'abside du temple). Toutefois, le produit de la vente du box (cf. § ci-après) permettra d'engager d'autres travaux, actuellement en attente.

Questions – Est-il prévu d'installer des panneaux solaires ? Réponse, pourquoi pas, projet à étudier. La peinture du temple ne s'abîme-t-elle pas suite à condensations, quel remède ? Est envisagée une VMC.

Le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité (vote à main levée, ni opposition, ni abstention).

-6-Accord de l'AG pour vendre à un prix minimal de 19.000 €, un box propriété de l'association (box en sous-sol d'un immeuble, 18 av. Ste-Marie à Saint-Mandé).

L'association a reçu par un legs ancien plusieurs biens immobiliers. Tous sauf un box ont déjà été vendus, ce qui a permis notamment l'aménagement de l'ensemble composé de la salle Papadopoulos et des salles en sous-sol.

Question - Une location, a-t-elle été envisagée ? Le CP a estimé qu'une recette significative est nécessaire pour procéder aux travaux nécessaires à la maintenance de notre patrimoine immobilier.

Le principe de vendre le box est approuvé à l'unanimité (vote à main levée).

-7-Fixation du nombre de conseillers presbytéraux, élection

CP a proposé que le nombre de conseillers élus soit égal à 10.

Ce nombre de conseillers est approuvé à l'unanimité (vote à main levée).

10 candidats se sont fait connaître et ont été mentionnés sur les bulletins de vote. Aucune autre personne ne souhaite se présenter, il est procédé au vote, à bulletins secrets.

Le résultat est : 35 voix pour chacun des candidats, Pierre BESNARD, Katia FREIRE, Bernard LAFORE, Catherine PIOT-LERAY, Martina OHLINGER, Michel OLLENDORFF, Bodo RAFOLOMATIEFARIVONY, Martine RUFF, Valérie SCHORTER, Laurent-Cyril VEDEL. Ces 10 personnes sont déclarées élues.

-8-Perspectives pour 2020

La Présidente présente quelques événements de l'année commencée, notamment l'échange de chaires à l'occasion de la Semaine de prière pour l'Unité des Chrétiens, le culte exceptionnel à l'occasion de la Journée Mondiale de prière des Femmes célébré à la Maison Ouverte et suivi d'un déjeuner partagé.

Nous espérons que le groupe de jeunes pourra présenter son traditionnel spectacle lors d'un culte dans le courant du mois de juin, ce qui n'a pu être fait l'an passé. *Commentaire de la responsable : il ne faut pas y compter, car le groupe est actuellement moribond (priorité est donnée aux études supérieures).*

Les manifestations futures seront à la main notamment du nouveau CP qui vient d'être élu.

Questions diverses - Néant

Bernard Lafore, Secrétaire du CP

=====

La diffusion du Glaneur

Notre journal paroissial est diffusé de deux manières : par internet pour les personnes nous ayant communiqué une adresse mail, par voie postale pour les autres. Quelques exemplaires sont également déposés sur la table à l'entrée ouest du temple. Nous avons profité du confinement pour contacter par téléphone les personnes pour lesquelles nous avons un numéro de téléphone et aucune adresse mail. Cette opération nous a permis de récupérer quelques adresses mail et de diminuer nos frais postaux. Si vous êtes dans ce cas, n'hésitez pas à appeler notre pasteur, notre secrétaire ou notre présidente (06 80 62 01 44) pour leur indiquer votre adresse mail.

Pour rappel, notre paroisse dispose aussi d'un espace spécifique sur le site national de l'Église protestante unie de France (<https://www.eglise-protestante-unie.fr/vincennes-montreuil-p71320>). Vous retrouverez des informations sur ces pages. C'est un gros travail de les alimenter et de les mettre à jour. Nous travaillons ces contenus depuis quelques semaines car ils constituent une entrée pour des personnes en recherche de paroisse, en recherche de sens, pour des personnes curieuses. Vos suggestions et ... votre aide éventuelle si cela vous intéresse, sont bienvenus sur ce gros chantier.

Catherine Piot-Leray, Présidente du CP

=====

Des fleurs pour la cour de notre Temple:

Comme l'an dernier, Dick s'est occupé d'embellir nos espaces verts dans la cour côté rue Monmory. Qu'il en soit remercié. Nous vous proposons de mettre vos plantes « en pension » dans cette cour si vous partez cet été, elles seront arrosées avec les autres. Si vous le souhaitez, vous pouvez aussi apporter des fleurs spécifiquement pour garnir les jardinières du temple, qui ne sont pas toutes occupées !

Catherine Piot-Leray, Présidente du CP



Oyez... oyez... chers paroissiens

Nous voilà revenus à de plus nobles activités. Tout d'abord j'aimerais remercier ceux d'entre vous qui ont répondu à l'appel financier effectué en avril. Merci pour votre participation et vos dons. Grâce à vous notre paroisse a pu payer ses dettes (le solde du peintre et une partie de notre dû à l'Église) et honorer ses engagements courants. Enfin j'aimerais vous rappeler que nous organisons une journée d'offrandes le 28 juin. Tout au plaisir de vous retrouver au Temple en vous réitérant tous mes remerciements

Un virement sur le compte de la paroisse à la Banque Postale

IBAN : FR31 2004 1000 0101 6890 2V02 048 – BIC : PSSTFRPPPAR

Un virement via le site de l'EPUDF, sur la page dédiée à l'Église de Vincennes-Montreuil,

<https://www.eglise-protestante-unie.fr/vincennes-montreuil-p71320/don>

Michel Ollendorff, votre trésorier

PS : lorsque vous effectuez un virement via le site de l'EPUDF nationale, en choisissant « Don /Vincennes », vos dons parviennent intégralement à votre paroisse.

Soyez tous remerciés par avance de ce que vous pourrez faire

=====

Détournement des fonds: Où en sommes-nous?

Pour rappel, le jugement prononcé le 31 mai 2019 a condamné notre ancien trésorier à rembourser la totalité des sommes détournées (soit 250 000 euros), majorées de dommages et intérêts, sous peine d'aller en prison. Un juge d'application des peines avait établi un premier échéancier, mais le montant a été jugé trop faible par le Conseil presbytéral. Notre avocate devait rencontrer le juge d'application des peines fin mars pour définir le nouvel échéancier. Ce rendez-vous a été reporté en raison du confinement. Claudine Farge-Poujol, qui, sur demande du Conseil presbytéral, continue de suivre l'affaire, a relancé notre avocate très récemment. À noter : notre ancien trésorier adresse chaque mois au trésorier actuel un chèque supérieur à ses obligations.

Catherine Piot-Leray, Présidente du CP

=====

Reprise des cultes et des activités

Durant le confinement, nous n'avons pas cessé toutes nos activités : les paroissiens se sont téléphoné, notre pasteur a déposé sur internet une vidéo chaque dimanche et fait parvenir une méditation chaque mercredi, votre conseil s'est réuni en visio-conférence, etc. Nous pouvons maintenant reprendre nos activités, dans nos locaux, progressivement et en respectant les règles de prudence que nous connaissons bien maintenant, les fameuses distanciations sociales et les gestes barrière.

L'entretien des locaux a été optimisé compte tenu de la pandémie, avec un soin particulier porté au nettoyage et à la désinfection des poignées de portes et de toutes les surfaces susceptibles d'être touchées. Lors de nos cultes, pour le moment, pour la confiance et la tranquillité de tous, nous prendrons le maximum de précautions. Nous demandons aux paroissiens de porter un masque, de passer leurs mains au gel hydro alcoolique (disponible à l'entrée) et d'occuper des places distantes les unes des autres, hors groupes composés de personnes d'un même foyer, bien entendu. Nous ne célébrerons pas de Sainte Cène pour le moment.

Une étude biblique sera proposée le 11 juin à 14 heures pour les paroissiens de l'après-midi et à 20 heures pour ceux de la soirée, un « atelier du samedi » aura lieu le 20 juin à 9 h 30, le diaconat se réunira le 17 juin... Entre la date de rédaction de ce texte et la fin du mois de juin, d'autres groupes auront aussi peut-être repris également.

Concernant les occupants de nos locaux, l'association Entraide et Partage a maintenu un accueil sur rendez-vous uniquement, et « Dom asile » a procédé à des distributions de courrier assez fréquentes mais l'une et l'autre ont adapté leurs modalités pour intégrer les contraintes de la situation sanitaire. Les églises – sœurs ont attendu comme nous d'avoir l'autorisation de célébrer les cultes.

Catherine Piot-Leray, Présidente du CP

Courrier des lecteurs

Les envois réguliers de la lettre pastorale du mercredi et de la vidéo du dimanche ont suscité des courriers de remerciements de la part des paroissiens. Quelques extraits ont été publiés dans le Glaneur d'avril. Un lecteur du Glaneur, Jean François Giudicelli, nous a dit avoir été choqué par l'un d'eux. Il y a eu une arrière-pensée, qu'aucun des relecteurs de notre journal n'avait perçue. Nous en sommes sincèrement désolés et relirons encore plus attentivement les courriers ultérieurs. Nous avons tous et chacun à préserver la sérénité et la bienveillance au sein de notre communauté.

Catherine Piot-Leray

- Message de Jean-François Giudicelli

En parcourant le Glaneur du mois de Mai, j'ai été scandalisé par ce que j'ai lu en page 8 où, dans le courrier des lecteurs, Madame K dit, je cite : « en me disant que vous avez peut-être retrouvé un « bon » pasteur », ce que j'interprète comme voulant dire que l'ancien (en l'occurrence le Pasteur Chong) n'en était pas un. Ce propos, venant d'une personne qui, depuis bien des années, ne fréquente plus le Temple de Vincennes, m'a profondément choqué. Madame K a bien sûr le droit de penser ce qu'elle veut et la liberté d'expression existe dans notre pays mais, selon moi, un Comité de Rédaction aurait dû intervenir avant la publication de son texte pour :

- lui demander de retirer cette attaque personnelle envers un homme qui a rendu beaucoup de services à notre paroisse et, en cas de refus, d'indiquer juste avant ou après le texte incriminé:
- que les propos publiés n'engageaient que son auteur et pas le Glaneur, l'organe officiel de la paroisse qui doit, selon moi, rester au-dessus de la mêlée.

- Texte de Madame K

Je suis désolée et profondément contrariée que mon propos ait pu blesser ou choquer certains paroissiens, et je m'en excuse auprès d'eux. Je voulais simplement exprimer ma joie et ma reconnaissance de voir la paroisse de Vincennes, dont j'ai été membre actif pendant 30 ans, et qui est encore ma paroisse de cœur, continuer son chemin sous le regard de notre Seigneur.



Restons ensemble pendant le confinement

Lettre pastorale - chaque mercredi

Cliquez : [Lettre pastorale du Pasteur Jean Dietz](#)

Culte dominical en vidéo - chaque dimanche

Cliquez : [Cultes en vidéo du Pasteur Jean Dietz](#)

Culte dominical en textes - chaque lundi

Cliquez : [Textes prédications du Pasteur Jean Dietz](#)

Eglise Protestante Unie de France

Vincennes, Montreuil, Fontenay, Paris XII^e, Saint Mandé

Pasteur Jean Dietz

12 rue Monmory 94300 Vincennes
Tél : 01.43.28.25.05
Mob : 06.30.31.96.19
pasteurjeandietz@gmail.com
<http://predicationdejeandietz.blogspot.com>

Présidente du Conseil Presbytéral

Catherine Piot Leray
28 rue de la Paix
94300 Vincennes
Tél : 06 .80.62.01.44

Dick et Olga N'Kanga

12 rue Monmory—94300 Vincennes
Grâce à qui les activités se déroulent
sans problème dans nos locaux

Action sociale Diaconat

Trésorier Michel Ollendorff
28 rue de la Paix - 94300 Vincennes
AEERV Banque postale
22864 94 A Paris



Trésorier

Michel Ollendorff
28 rue de la Paix-94300 Vincennes

Infos paroissiales sur le Net

www.erf-rp.org
puis cliquer sur Vincennes

Le GLANEUR :

Marcel Besnard
detm.besnard@orange.fr

Compte de la paroisse

IBAN : FR31 2004 1000 0101 6890 2V02 048
BIC : PSSTFRPPPAR

Dons en ligne, cliquez :

[Dons EPUF Vincennes-Montreuil](#)

Mise à jour du fichier de la paroisse :

(Changement ou ajout d'adresse postale ou de courriel, de n° de téléphone, et aussi pour recevoir le Glaneur par INTERNET, naissance dans la famille, ...)

Informez par écrit le secrétaire du Conseil Presbytéral :

Adresse internet : acepvim-secretaire@laposte.net

Adresse postale : 12 bis rue Monmory à Vincennes

Le GLANEUR

Eglise Protestante Unie de Vincennes-
Montreuil

12 rue Monmory
94300 Vincennes